



PLANIFICATION STRATÉGIQUE

CORPORATION de PROTECTION
de l'ENVIRONNEMENT
de SEPT-ÎLES



2022

2024

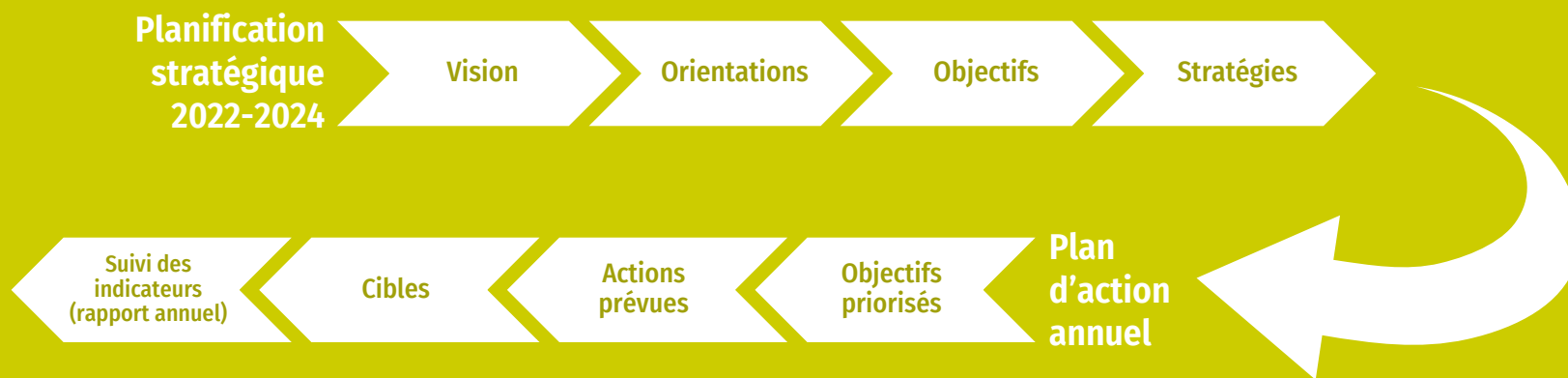




Introduction

La planification stratégique 2022-2024 de la Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles (CPESI) présente les grands chantiers sur lesquels s'activera son équipe.

Cette planification est l'assise des plans d'action annuels de l'organisme pour les années à venir.



Mission

Sensibiliser les populations à la protection de l'environnement, la préservation des ressources et l'importance du développement durable.

Vision & valeurs

Être une influence positive et rayonnante en environnement auprès de la communauté septilienne.

Innovation - Intégrité - Responsabilisation



« Mandat municipal

En raison des défis environnementaux grandissants, des différentes obligations gouvernementales qui ne cessent de s'ajouter et des attentes des citoyens en matière d'environnement, les efforts municipaux doivent être soutenus par des organismes ayant un rôle stratégique dans le milieu et habilités pour les volets de sensibilisation, d'éducation et d'accompagnement afin d'amener la population à contribuer au succès du développement durable et de la préservation des ressources. [...]

C'est pourquoi les responsabilités de la CPESI sont :

- **Établir des projets et des outils de sensibilisation visant à favoriser l'implication des citoyens** dans les efforts et les attitudes à adopter pour la préservation de l'environnement;
- **Informé, éduquer, accompagner et guider les citoyens vers l'adoption de meilleurs comportements**, et ce, en soutien au milieu municipal concernant les obligations et les cibles à atteindre. Également, la valorisation et la vulgarisation auprès des citoyens des actions entreprises par la Ville concernant les efforts réalisés pour la préservation des ressources;
- **Collaborer avec les intervenants du milieu et organismes partenaires** dans un souci de concertation afin de faire rayonner l'environnement au sein du territoire ;
- **Création de partenariat, recherche de subventions** pour activités, projets ou mise en place d'outils d'information, d'éducation et de sensibilisation permettant l'économie et la promotion des bonnes habitudes;
- Procéder à **l'animation et à l'organisation d'activités** pour la promotion de l'environnement;
- Participer, de concert avec le département Environnement de la municipalité, **à la mise à jour et à la mise en œuvre de la politique environnementale et d'un plan d'action annuel** en environnement.



Priorités environnementales 2022-2024



Préservation des milieux naturels



Protection et économie de l'eau



Gestion des matières résiduelles



Lutte et adaptation aux changements climatiques



Développement durable



Engagement citoyen



Orientation 1 : Pratiquer une saine gouvernance qui favorise l'implication citoyenne

Objectifs

- 1.1. Être gouverné par un conseil d'administration (CA) complet, dynamique et adhérent à la mission de l'organisme.
- 1.2. Avoir des politiques internes à jour et en adéquation avec la *Politique d'encadrement de la gouvernance des corporations mandataires de la Ville de Sept-Îles*.
- 1.3. Maintenir un lien de confiance avec le conseil municipal.
- 1.4. Augmenter les demandes d'adhésion et maintenir les membres actifs.

Stratégies

- Recruter activement des administrateurs.
- Tenir régulièrement des rencontres du CA chaque année.
- Assurer une révision récurrente des politiques internes (tous les trois ans).
- Créer de bons canaux de communication avec le conseil municipal et l'élu référent, présenter les réalisations annuellement.
- Offrir des avantages, activités et/ou formations rattachés à la mission de l'organisme aux membres.
- Réaliser des campagnes annuelles d'adhésion.
- Organiser des assemblées générales annuelles attractives et y collecter les préoccupations citoyennes.



Orientation 2 : Répondre au mandat municipal par des initiatives mobilisatrices qui rayonnent sur le milieu

Objectifs

- 2.1. Préserver, protéger et améliorer la qualité de l'environnement par des actions concrètes et innovantes qui répondent aux besoins municipaux.
- 2.2. Encourager les Septiliens à adopter des pratiques écoresponsables par des moyens originaux.
- 2.3. Coordonner une « brigade verte » afin d'informer et sensibiliser la population aux enjeux environnementaux du territoire.
- 2.4. Assister la municipalité à la mise à jour et à l'application de sa politique environnementale.

Stratégies

- Développer des projets rattachés aux priorités environnementales en collaboration avec l'équipe municipale.
- Animer des activités de sensibilisation citoyennes attrayantes et axées sur l'éducation par le loisir.
- Impliquer la nouvelle « brigade verte » dans les activités familiales et récréatives.
- Proposer un service-conseil pour les institutions, commerces et industrie (ICI).
- Relancer le service d'accompagnement pour la tenue d'événements écoresponsables.
- Conseiller l'équipe municipale sur le développement de la politique environnementale.



Orientation 3 : Accroître l'influence et la proximité de la CPESI auprès de la population septilienne

Objectifs

- 3.1. Diffuser la culture de l'organisme afin de créer et soutenir une communauté pro-environnement.
- 3.2. Inspirer un mode de vie plus écologique par la promotion de solutions concrètes et la vulgarisation scientifique.
- 3.3. Donner une voix aux citoyens en matière d'environnement, recenser leurs préoccupations et tenter d'y répondre.
- 3.4. Être près de la collectivité et du secteur économique.

Stratégies

- Promouvoir la vision et les valeurs de l'organisme dans les communications.
- Partager nos projets exemplaires.
- Être engagé sur les réseaux sociaux.
- Assurer une présence dans les médias locaux.
- Appuyer la diffusion des campagnes municipales en environnement.
- Communiquer régulièrement avec les membres, la population et les ICI.
- Créer une plate-forme pour recenser les préoccupations environnementales de la population.





Orientation 4 : Développer et partager l'expertise de la CPESI

Objectifs

- 4.1 Lier des partenariats pour la réalisation de projets structurants rattachés à la mission.
- 4.2 S'assurer de la prise en compte des besoins des générations futures.
- 4.3 Accroître la reconnaissance et la crédibilité de la CPESI comme experte-conseil paramunicipale en environnement.
- 4.4 Animer la concertation locale en environnement.

Stratégies

- Consolider les ressources de la CPESI par le développement de projets externes et la recherche de subventions.
- Émettre des avis, recommandations et études auprès des acteurs du milieu.
- Acquérir des données scientifiques sur le territoire.
- Réaliser ou contribuer à des activités de recherche et développement.
- Collaborer avec des instituts de recherche.
- Participer aux comités locaux en lien à l'environnement et au développement durable.
- Assurer une veille environnementale sur le territoire de Sept-Îles et agir face aux enjeux ressortis.



Orientation 5 : Optimiser les structures et ressources organisationnelles

Objectifs

- 5.1 Attacher un financement pérenne et suffisant pour accomplir la mission.
- 5.2 Faire croître l'équipe interne, la maintenir motivée et engagée.
- 5.3 Fournir aux employés un environnement de travail sain, sécuritaire et opérationnel.

Stratégies

- Signer des ententes financières pluriannuelles avec la Ville de Sept-Îles.
- Développer les compétences du personnel par le biais de formations.
- Assurer le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre en offrant des conditions de travail au meilleur de la capacité de l'organisme.
- Appuyer le travail de la permanence par des contractants et stagiaires selon les opportunités.
- Appliquer des politiques internes favorisant le bien-être des employés.
- Procurer des espaces de travail ainsi que des équipements fonctionnels, adaptés et sécuritaires.

L'équipe en action : banque d'idées des administrateurs pour la protection de l'environnement !

- Des formations citoyennes pour encourager des pratiques exemplaires à la maison.
- Des jardins communautaires et des formations pour développer l'autonomie alimentaire.
- Plus de pistes cyclables et de sentiers pour encourager la mobilité durable.
- Des initiatives pour la protection et la mise en valeur du pourtour de la baie de Sept-Îles.
- Des ateliers de réparation pour la promotion du réemploi.
- Des communications pour célébrer et promouvoir le déploiement de la collecte de compostage!

